

Ministry of Health and Long-Term Care

 Health System Accountability and Performance Division
Performance Improvement and Compliance Branch

 Ottawa Service Area Office
347 Preston St., 4th Floor
Ottawa ON K1S 3J4

 Bureau régional de services d'Ottawa
347, rue Preston, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1S 3J4

**Ministère de la Santé et des Soins de
longue durée**

 Division de la responsabilisation et de la performance du
système de santé
Direction de l'amélioration de la performance et de la
conformité

 Telephone: 613-569-5602
Facsimile: 613-569-9670

 Téléphone : 613 569-5602
Télécopieur : 613 569-9670

 Copie du titulaire de permis

 Copie destinée au public

Date(s) d'inspection	Numéro d'inspection	Type d'inspection
24 septembre 2010	2010_188_8567_24Sep092917	Incident grave N° de registre : O-001667
Titulaire de permis		
Soins continus Bruyère 43, rue Bruyère Ottawa (Ontario) K1N 5C8 Télec. : 613 562-6367		
Foyer de soins de longue durée		
Résidence Saint-Louis 879, chemin du parc Hiawatha Ottawa (Ontario) K1C 2Z6 Télec. : 613 824-8064		
Inspecteur(s)		
Lyne Duchesne (117)		
Résumé de l'inspection		
<p>Cette inspection a été menée dans le cadre d'un incident grave lié à l'agression alléguée d'un résident.</p> <p>Au cours de l'inspection, l'inspecteur s'est entretenu avec le directeur principal des services résidentiels et l'administrateur des soins de longue durée, le directeur des soins par intérim et un résident.</p> <p>Au cours de l'inspection, l'inspecteur a examiné le dossier de santé d'un résident, une chambre, l'intégrité de la peau du visage d'un résident et un pansement appliqué à l'avant-bras droit.</p> <p>Les protocoles d'inspection suivants ont été utilisés en tout ou en partie pendant cette inspection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • notes spéciales; • prévention des mauvais traitements et de la négligence. <p><input checked="" type="checkbox"/> Un ou plusieurs non-respects ont été constatés au cours de cette inspection. Les mesures suivantes ont donc été prises :</p> <p>1 AE 1 PRV</p>		

NON-RESPECTS

Définitions

- AE** — Avis écrit
PRV — Plan de redressement volontaire
RD — Renvoi de la question au directeur
OC — Ordres de conformité
OTA — Ordres, travaux et activités

Le présent document constitue un avis écrit de non-respect de la disposition 1 de l'article 152 de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* (LFSLD).

Un non-respect des exigences prévues par la LFSLD a été constaté. (Une exigence prévue par la LFSLD s'entend d'une exigence telle que définie au paragraphe 2 (1) de la LFSLD, sous l'intitulé « exigence prévue par la présente loi ».

AE n° 1 : Le titulaire de permis n'a pas respecté l'article 3 de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*, L.O. 2007, chap. 8.

- (1) Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille au plein respect et à la promotion des droits suivants des résidents :
2. Le résident a le droit d'être protégé contre les mauvais traitements.

Constatations :

1. Le 20 septembre 2010, un aide-soignant a agressé un résident en le frappant de la main au côté gauche du visage et du cou. Le résident a eu des marques rouges de ce côté du visage et du cou. L'infirmière auxiliaire autorisée de l'unité et un autre aide-soignant ont été témoins de cette agression physique.
2. Lorsqu'elle a été avisée de l'incident, l'administration de l'établissement a pris des mesures immédiates pour assurer la sécurité des résidents et la prévention des mauvais traitements.

Autres mesures requises :

PRV – Aux termes de la disposition 2 de l'article 152 de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*, L.O. 2007, chap. 8, le titulaire de permis est tenu de rédiger un plan de redressement visant à assurer le respect de l'exigence selon laquelle il doit prévenir les mauvais traitements envers les résidents. Le plan de redressement doit être mis en application volontairement.

N° d'identification de l'inspecteur : 117

Signature du titulaire de permis ou de son représentant		Signature du représentant de la Division de la responsabilisation et de la performance du système de santé	
		Copie originale signée par Lyne Duchesne	
Titre :	Date :	Date du rapport : (si différente de la date d'inspection)	
		18 octobre 2010	